

«Revoir les procédures collectives pour favoriser le financement des entreprises»

Sophie Vermeille, directrice de l'association Droit & Croissance, anime le débat actuel pour diminuer le pouvoir des actionnaires dans les procédures collectives

propos recueillis
par FABRICE ANSELMINI

- **L'Agefi : Soutenez-vous les récentes conclusions du Conseil d'analyse économique (CAE) qui suggère un rééquilibrage du droit des faillites en faveur des créanciers ?**

- **Sophie Vermeille :** Le CAE propose comme nous de changer la finalité du droit des faillites. Au lieu de poser comme objectif prioritaire la préservation de l'emploi, «ce qui est contre-productif» selon le CAE, la procédure devrait chercher à maximiser la valeur des actifs de l'entreprise défaillante, ce qui revient à faciliter le redressement des sociétés viables. Dans cette perspective, on devrait pouvoir forcer la conversion de dette en capital en procédure collective afin de désendetter l'entreprise plus rapidement en amont, et de manière plus importante. A ce jour, la menace d'une sauvegarde, à la main des dirigeants et

actionnaires compte tenu de la possibilité d'obtenir un rééchelonnement de la dette sur dix ans, et dans laquelle les rangs de créanciers ne sont pas pris en compte, ralentit souvent les procédures amiables au détriment de l'entreprise et de ses salariés.

- **Les détracteurs y voient un retour en arrière...**

- Ils ont une analyste uniquement juridique, sans tenir compte des effets économiques ex-ante, et ex-post de l'état actuel du droit. Il faut aujourd'hui s'y prendre à plusieurs fois pour restructurer un bilan. De plus, les procédures collectives réduisent l'attrait du marché français pour les investisseurs en «situations spéciales» et pénalisent les PME en quête de financement. Le CAE propose d'ailleurs, pour les plus fragiles, dont l'accès au crédit est très difficile, un régime dérogatoire permettant aux créanciers d'exercer leurs sûretés en cas de cessation des paiements, en dépit des

destructions de valeur éventuelles. Le créancier mieux protégé, l'entrepreneur retrouverait l'accès au crédit. Cela doit être la priorité du législateur.

- **Vous attendez une proposition de loi pour la rentrée, mais dispose-t-on de comparaisons du modèle français avec d'autres ?**

- Droit & Croissance vise justement à simplifier les lois au service du financement de l'économie, par une meilleure conception initiale, en s'appuyant sur une recherche prospective. Sur ce sujet, nous menons actuellement une étude empirique avec HEC et avec l'aide du tribunal de commerce de Paris pour les données. Nous souhaitons étendre cette étude, et notamment vérifier le taux de rechute des entreprises post-procédure de sauvegarde/redressement judiciaire, estimé à 60%.

6

Les hypermarchés de Carrefour en France se redressent

Les ventes se sont améliorées au deuxième trimestre hors essence et effets calendaires. Elles redeviennent positives en Chine

par BRUNO SILLARD

Certes [Carrefour](#) n'échappe pas à la crise mais le distributeur a stabilisé son chiffre d'affaires à données comparables hors essence au deuxième trimestre. Les ventes des hypermarchés du groupe en France, qui constituent un des gros points noirs et qui comptent pour près du quart de son chiffre d'affaires, affichent une baisse moins forte qu'attendu (-1,8% sur un an). Le numéro un européen de la distribution a vu ses ventes totaliser 20,46 milliards d'euros, un chiffre en ligne avec les 20,47 milliards d'euros attendus par les analystes interrogés par Reuters, et affichant un repli de 0,6% en données publiées, avec essence. Hors impact calendaire et hors essence, elles sont en progression de 2,2%.

Le groupe améliore sa performance en France par rapport au premier trimestre

(les ventes des hypers avaient reculé de 2,9%), malgré un contexte économique toujours très difficile, en particulier pour le non alimentaire. Au total, en France, les ventes ont reculé de 1,1% en données comparables hors essence, avec une baisse de 1,8% pour les supermarchés et une performance positive de 0,8% pour les magasins de proximité.

Ailleurs en Europe, [Carrefour](#) accuse une baisse de ses ventes de 4,3% à données comparables hors essence, avec une chute de 9,9% en Italie et une baisse plus limitée (-2,6%) en Espagne. La performance reste solide en Amérique latine (+8%), avec cependant une croissance plus ralentie au Brésil (+7,1% en comparable après une hausse de 10,6% au premier trimestre), où un effet calendaire a défavorablement joué (décalage de Pâques).

Surtout, les ventes redeviennent positives en Chine, dans l'alimentaire

comme le non alimentaire, avec une hausse de 0,4% à magasins comparables. Le groupe projette d'y ouvrir 20 magasins par an environ, et d'être présent dans une centaine de villes d'ici trois ans, contre 70 aujourd'hui, a indiqué le directeur financier, Pierre-Jean Sivignon, lors d'une conférence téléphonique. Au vu de ces résultats, [Carrefour](#) juge «raisonnable» le consensus des analystes, qui anticipe un résultat opérationnel courant annuel de 2,2 milliards d'euros, à condition que les devises brésilienne et argentine «ne se déprécient pas davantage d'ici la fin de l'année», a commenté Pierre-Jean Sivignon, cité par Reuters. Ces chiffres ont été bien accueillis par le marché, où le titre [Carrefour](#) a signé la deuxième plus forte hausse du CAC à 4,10%.